

Compte rendu du Conseil municipal du 13 septembre 2019 à 20h45
Salle de réunion de la Mairie de Montagny-Sainte-Félicité

Présents : M. DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. Anthony NORMAND, Mme STEIN Rachel, M. BOUCON Denis, M. PICOU Jean-François, M. BORIE Stéphane,

Présente dans la salle : Madame LOCRE Véronique

Absents excusés : Mme BOULANGER Jeanne pouvoir à Rachel STEIN ; Mme Véronique BOUSSET pouvoir à Mme Sylvie GON, M. Stéphane MONTEUX, Mme Magali TESSIER

Secrétaire de séance : M. BOUCON Denis.

ORDRE DU JOUR :

- DELIBERATIONS
 - DM
 - AFR
 - PNR
 - SE60
 - Contrat ENGIE
 - Emplois
- TRAVAUX EN COURS
- COMMUNICATIONS DIVERSES
 - Conseil d'enfants

Signature du dernier compte rendu par les membres présents.

▪ **DELIBERATIONS**

DIA

Maison sise au 1bis rue Moitié : pas d'usage du droit de préemption.

DECISION MODIFICATIVE

- Inscription budgétaire pour régler l'abonnement concernant le nom de domaine du site de la commune (319.82 €) et son hébergement (Hostpapa). Décision adoptée à l'unanimité.
- Emprunts communaux : les taux d'intérêts étant très bas, une étude va être engagée afin de les renégocier avec l'aide de l'UMO (Union des Maires de L'Oise) qui mettra à disposition un expert pour préparer le dossier. Cette opération est gratuite.

AFR

Arrêté définitif actant la dissolution de l'AFR pris par le préfet le 4 juillet 2019.

CICE

Suite à la mise en place du CICE (Crédit d'impôts pour la Compétitivité et l'Emploi), l'indice d'actualisation utilisé pour les contrats d'affermage (SAUR) qui prenait en compte le coût de la main d'œuvre ne peut plus être utilisé. L'INSEE propose de le remplacer par un autre indice qui permet de neutraliser les incidences sur le contrat. Nous avons besoin d'un accord de principe. Décision adoptée à l'unanimité.

PNR

Le Parc Régional nous propose deux programmes d'actions pour 2020 :

- . Le premier sur la réhabilitation du petit patrimoine rural non protégé au titre des monuments historiques,
- . Le second, sur les « aménagements paysagers intégrant la gestion alternative des eaux pluviales dans les communes du parc ». Décision à l'unanimité de ne pas y participer.

Opération fleurissement : les représentants du Parc accompagnés du bureau d'études ont effectué une visite de suivi des massifs de la Place du Fort et de la rue Porte Baron. Les résultats sont conformes mais des améliorations sont à apporter notamment en complétant les plants et un fauchage à l'automne est prévu.

SE60

Présentation du rapport d'activités 2018.

CONTRAT ENGIE

Nouveau fournisseur d'électricité pour le groupe scolaire avec la mise en place du programme TURPE qui adapte la puissance en fonction de la consommation. Une proposition de modification nous est faite ce qui nous permettrait d'économiser 700€/an. Accord à l'unanimité.

EMPLOIS

Remplacement de M Armand LEGRAND : Une phase de recrutement est engagée depuis fin août. 6 candidats ont été reçus. La consultation continue.

■ TRAVAUX EN COURS

- Route de Versigny : rebouchage des trous sur chaussée, les réparations ont été réalisées mi-août.
- Route de Silly le long : la première partie des réparations a été réalisée. La fin des travaux est prévue fin septembre.
- Ralentisseur rue Porte de Baron, face à la mairie :
 - Le revêtement de la chaussée a été réalisé courant juillet sans matérialisation. Celle-ci a fini par être réalisée après de multiples relances. Conformément au nouveau règlement départemental, la matérialisation centrale ne se fait plus et les passages piétons ne sont réalisés que si la bordure du trottoir est à 2cm.
 - Suite aux fortes pluies, un dysfonctionnement a été constaté. La société et le bureau d'études doivent faire des propositions pour y remédier.
 - Nous attendons toujours les plans de la part du bureau d'études demandés par le Département pour finaliser le financement.
- Eclairage des bâtiments publics : plusieurs supports de néons ont été remplacés dans la cuisine du groupe scolaire par des dalles lumineuses à LED qui sont moins énergivores. Une estimation est en cours pour remplacer l'ensemble des éclairages du groupe scolaire et de la Mairie.
- Fibre rue du Moutier : un nouvel arrêté a été pris le 30 septembre pour que France Télécom finalise les travaux d'enfouissement jusqu'à l'église.
- Ecole : de la pelouse synthétique a été posée sur l'aire de jeu devant la cantine.
- Cloche de l'église : la société HUCHEZ a été relancée pour intervenir sur la volée de cloche et les protections contre les pigeons. La livraison du matériel était prévue pour le 09 septembre.

■ COMMUNICATIONS DIVERSES

- AQUILON : La 3^{ème} visite de l'église a rassemblé 20 personnes.
- CCPV :
 - Le camion de collecte a endommagé la gouttière de la famille LELARD à l'angle de la ruelle de Chaalis et de la rue Moitié.
 - Comme le règlement le permet mise à disposition d'une borne à verre sur le site de la Brasserie Sainte Félicité pour désengorger les bornes situées à la Maison des Loisirs ;
 - Rapport d'activité 2018 consultable en mairie ;
 - Communication sur les économies d'énergie et sur Plan Climat-Air-énergie Territorial (PCAET) : lutte contre le changement climatique.
- Règlement des déchèteries : consultable en mairie
- Propriété BEHAR : Le bornage n'a pas été accepté en raison du non-accord d'une des parties.
- Dates des élections municipales : les 15 et 22 mars 2020.
- Le PNR organise le 29 septembre à Chantilly une journée festive « Goutons notre territoire ».
- INSEE : le rapport relatif au logement nous a été transmis.
- Versement subvention : remerciements des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN).
- Monseigneur Jacques BENOIT-GONNIN, Evêque de Beauvais, nous informe qu'il y a eu plusieurs profanations d'églises et nous invite à redoubler de vigilance.
- La région Hauts de France nous indique que le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) est soumis à enquête publique du 30 août au 16 octobre 2019.
- TERRALYS : l'action avec les avocats se poursuit.
- La Préfecture nous indique que le seuil pour les procédures d'appel d'offres passe de 20 000 à 40 000€.
- ENEDIS : livret d'informations à l'attention des collectivités locales de l'Oise.
- Rapport de la concertation préalable concernant le projet d'aménagement du Terminal 4 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle : disponible en mairie.
- Parc Jean-Jacques Rousseau : rapport d'activité 2018 du feu centre culturel de rencontre. Le collectif de la préservation du Parc nous indique qu'un recours est possible.
- Baptême civil le 21 septembre 2019.
- Propriété sise 39, rue Porte de Baron : Maître Carlier, notaire, a été relancé.
- Erreur d'imputation de parcelle sur les propriétés HARMSWORTH Judith et Charly : les propriétaires sont d'accord pour régulariser la situation.

■ Résultats des élections du conseil d'enfants :

Après une séance qui a duré presque 2 heures, ont été élus :

- Présidente : **Pauline ROBIN** - Vice-président à la solidarité et au cadre de vie : **Evan DARLET--MARCLE-GELER** - Vice-présidente à la communication : **Léa KRZECZOWSKI** - Vice-président aux sport et loisirs : **Téo PLISSON**.
- Les autres membres du conseil sont : Juliette **BERNARD-GIEN** - Léa **BORIE** - Coraline **DOUET** - Clara **PLISSON** - Eva **SMOLIS** - Raphaël **STEIN** - Ninon **TESSIER**.

La séance est levée à 22h25.